

564

826

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

EXTRAIT

LES

EX-VOTO MÉDICAUX D'ORGANES INTERNES

DANS L'ANTIQUITÉ ROMAINE

par le D^r Paul ROUQUETTE

Bibliothèque Maison de l'Orient



135157

PARIS

Chez le Secrétaire général

16, rue Bonaparte, 16

1912

POSTES

LES EX-VOTO MÉDICAUX D'ORGANES INTERNES
DANS L'ANTIQUITÉ ROMAINE

par le D^r Paul ROUQUETTE

III

Ex-voto d'Organes de la Génération (Organes femelles)

1° *Organes externes*. — Il existe quelques ex-voto représentant les organes sexuels féminins externes, mais ces reproductions sont beaucoup plus rares que celles des autres parties. C'est ainsi que nous n'avons pu en voir qu'un exemplaire au magasin de réserve du Musée National à Rome et deux dans celui du Musée Etrusque de la villa du pape Jules II. Au Musée Archéo-

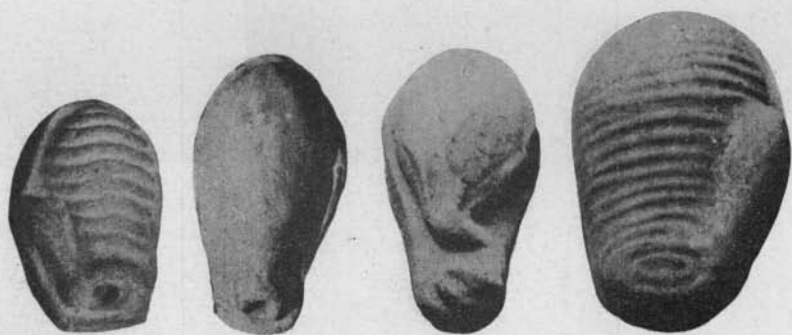


Fig. 1

logique de Bologne, nous en avons vu un autre, beaucoup plus intéressant, car il reproduit le passage d'un enfant à la vulve (1).

Sauf celui-ci, les fragments ci-dessus signalés sont des plaques triangulaires, légèrement incurvées ; ces

(1) Nous signalerons à titre de simple document et non comme ayant un caractère votif une monnaie d'Uranus Antoninus, prétendant à l'Empire sous Alexandre Sévère, dont le revers, d'après l'interprétation donnée par Cohen (2^e Ed. IV, p. 503), représenterait : « une pierre conique entourée de draperies, avec, en dessous, un objet qui paraît être la reproduction des parties sexuelles extérieures de la femme ».

plaques ont leurs côtés égaux : l'un d'eux, formant base, correspond à la région du mont de Vénus, tandis qu'un sillon vertical à peine indiqué, allant de cette base à la pointe du triangle, indique la fente vulvaire. Au sommet de cette fente, et dans son intérieur même, se trouve un petit tubercule triangulaire, qui correspond à l'organe clitoridien.

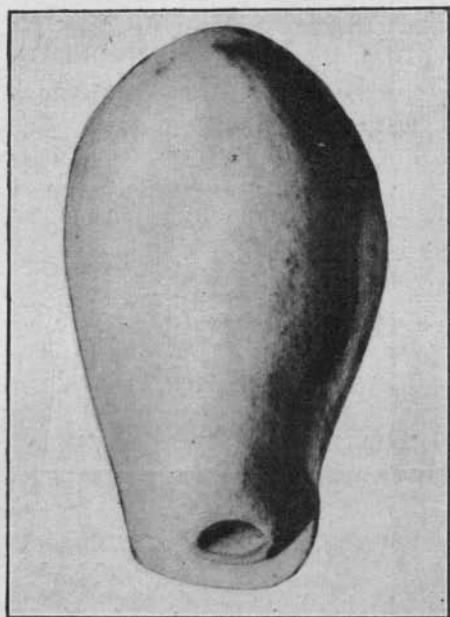


Fig. 2

Nous n'avons pu les reproduire par la photographie, mais ces plaques rappellent beaucoup certains ex-voto similaires trouvés aux sources de la Seine et dont nous donnons la reproduction plus loin (fig. 13) ; dans les unes comme dans les autres, on a schématisé la nature.

2^o *Internes*. — Quant aux organes internes (utérus) (fig. 1), leur nombre en est considérable, en même temps qu'il y a une grande diversité de types.

Pour tout observateur non prévenu, leur aspect extérieur même ne révèle pas tout d'abord leur caractère anatomique, et c'est ce qui a donné lieu à tant d'interprétations, dont quelques-unes des plus fantaisistes. La forme de ces ex-voto rappelle celle d'une gourde ellipsoïde, aplatie d'avant en arrière, mais légèrement

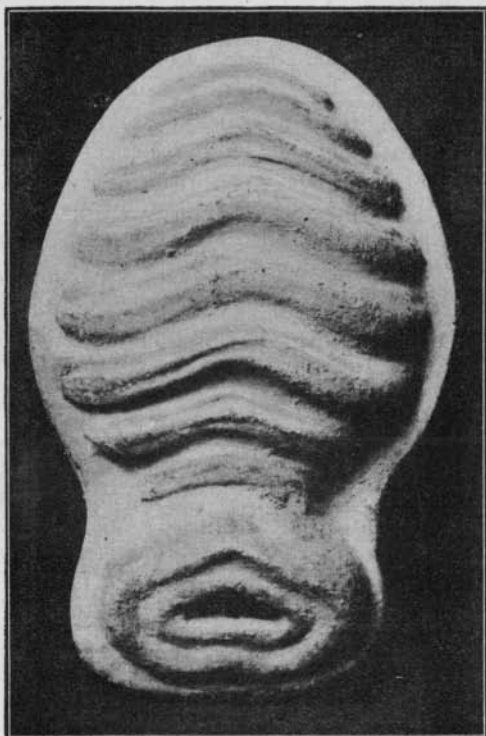


Fig. 3

renflée en son milieu, avec un fond semi-circulaire et une extrémité opposée, en forme de col ou goulot, présentant une ouverture transversale plus ou moins large, plus ou moins profonde (fig. 2).

Leurs dimensions sont des plus variables ; les unes,

plus larges que hautes, mesurent 17^{cm} de diamètre transversal sur 10^{cm} de hauteur; d'autres, au contraire, sont plus hautes que larges : 16^{cm} de haut pour 11^{cm} ou même 9^{cm} de large; quant à l'épaisseur, elle ne varie guère suivant les divers types et reste dans les limites comprises entre 4^{cm} et 7^{cm}.

La face postérieure de ces objets est généralement plane; dans quelques-uns seulement, elle est convexe comme la face antérieure; elle porte d'ordinaire à son centre un trou arrondi ou une dépression indiquant que ces objets étaient destinés à être suspendus; sur les exemplaires à faces biconvexes, ce trou ou cette dépression n'existent pas, ce qui montre que quelques ex-voto étaient simplement déposés au pied de l'autel de la divinité.

Quant à la face antérieure, sur quelques-uns, elle est absolument lisse, et c'est le plus petit nombre, ou, au contraire, elle présente un modelage particulier que nous allons décrire (fig. 3).

Il y a donc une première sélection à faire entre les ex-voto à faces lisses (fig. 2) et ceux à faces non lisses (fig. 3 à 6).

Ex-voto à faces lisses. — Nous avons dit que les premiers étaient en infime minorité; nous n'insisterons pas sur leurs caractères ni sur leur signification; pour le moment, il nous suffit de dire qu'ils affectent la forme générale indiquée plus haut, d'une gourde aplatie, avec une extrémité renflée correspondant au fond de la gourde et une extrémité allongée, cylindrique, percée d'un orifice central (fig. 2).

Ex-voto à faces non lisses. — Dans ceux-ci, la face antérieure offre un type particulier de modelage (fig. 3) que l'on retrouve sensiblement le même sur tous les ex-voto de nature identique, quelle que soit leur provenance (1).

(1) Les utérus votifs des différents musées archéologiques d'Italie ont tous un air de famille que l'on retrouve de même dans ceux des divers musées d'Europe; car le plus grand nombre provient de

On y constate en effet une série de bourrelets transversaux fortement accusés, séparés entre eux par des rainures allant d'un bord à l'autre et donnant à l'organe une certaine ressemblance avec un utérus rétracté

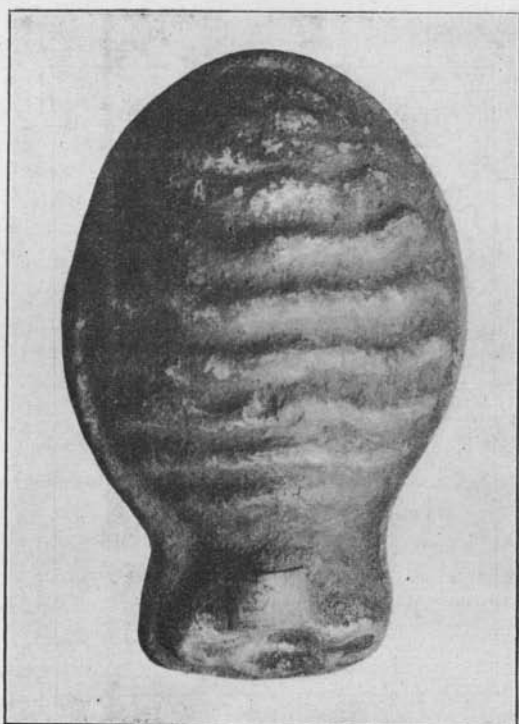


Fig. 4

après la délivrance. Ces bourrelets, en nombre variable (on n'en compte généralement pas moins de sept ni plus de vingt), affectent toujours entre eux une disposition constante de parallélisme, que leur direction

trouvailles faites en Italie et transportées ensuite à l'étranger, comme par exemple les utérus du Musée du Louvre, qui proviennent de la collection CAMPANA, ou ceux du Musée de Madrid, qui faisaient partie de la collection SALAMANCA.

soit rectiligne ou qu'ils décrivent des inflexions variées ; ces bourrelets existent aussi bien sur le col que sur le corps de l'organe.

Quant à la forme du col, elle présente les plus grandes variétés. Tantôt le col est petit et cylindrique (fig. 2), tantôt il est large et aplati (fig. 3). Son orifice

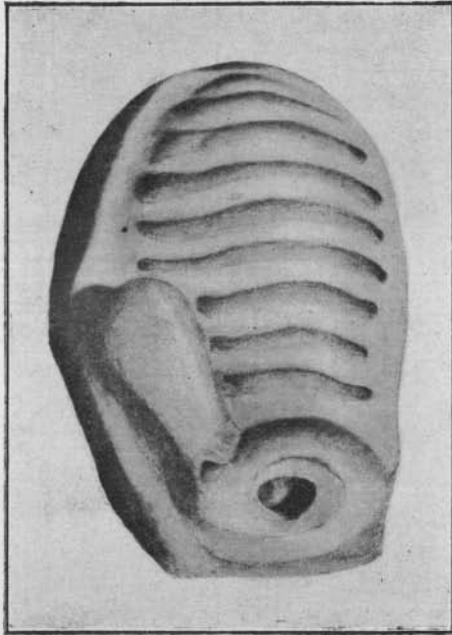


Fig. 5

présente aussi les dimensions les plus variables ; sur les uns, l'orifice est circulaire (fig. 2), assez profond pour permettre l'introduction du doigt ; sur d'autres, il est transversal (fig. 3) ; sur d'autres, enfin, l'orifice est à peine indiqué (fig. 4). Quant aux lèvres du col, tantôt on constate un épaissement de la lèvre antérieure tantôt celui de la lèvre postérieure ; sur d'autres exemplaires, ces lèvres, au lieu d'être lisses et intactes,

paraissent mamelonnées et déchiquetées comme après un accouchement laborieux (fig. 7).

Quelques exemplaires sont absolument creux et permettent l'introduction du doigt soit par l'orifice du col, soit par le trou de suspension ménagé sur la face postérieure; d'autres, au contraire, sont massifs et ne présentent, même au niveau de la fente inférieure, aucune perte de substance permettant cette pénétration.

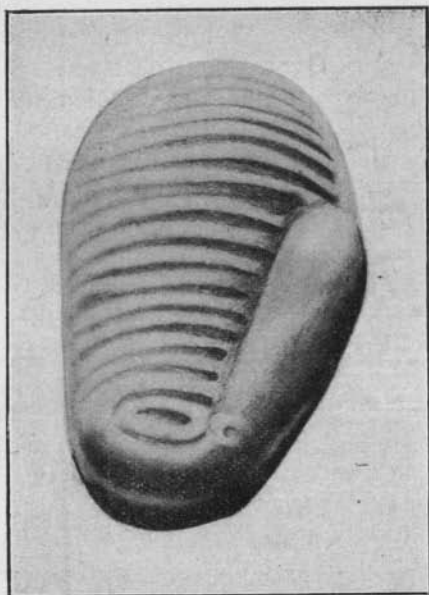


Fig 6

Dans ces utérus votifs à face antérieure ainsi mamelonnée de bourrelets transversaux, il est une particularité qui permet de les diviser *en deux variétés*.

Les uns, en effet, présentent un appendice latéral adhérent à l'un de leurs bords (fig. 5, 6); les autres n'en présentent point (fig. 3, 4).

Cet appendice, sorte de diverticulum, de poche

accessoire (1), que l'on voit fixé tantôt à droite (fig. 5), tantôt à gauche (fig. 6), a la forme d'une petite bouteille renversée, à surface lisse, à fond renflé, à goulot allongé et dont l'orifice sur quelques exemplaires, vient déboucher un peu au dessus de l'ouverture transversale de l'objet principal auquel elle adhère. Disons dès maintenant que les utérus qui ont cet appendice latéral sont en proportion beaucoup plus grande que ceux qui n'en possèdent pas. Dans sa statistique personnelle, le professeur Stieda, citant les recherches du docteur Vram, signale, sur 102 exemplaires vus au Musée national de Rome, 86 utérus à appendice placé à gauche, deux seulement l'ayant à droite et 14 en étant dépourvus; en revanche, dans sa collection particulière, sur 8 utérus, 6 ont l'appendice à droite, un à gauche; un seul est sans appendice; le professeur Stieda déclare qu'il ne saurait donner d'explications à ce sujet; nous essaierons d'en formuler quelques-unes dans le cours de cette étude.

Nous avons, par anticipation, appelé toutes ces terres-cuites des utérus, pour la commodité de leur description; mais l'interprétation de ces objets si curieux et leur véritable signification restèrent pendant longtemps des plus obscures. L'historique de la question va d'ailleurs nous permettre d'en juger.

Signification de ces terres-cuites.— Les interprétations, en effet, n'ont pas fait défaut depuis la mise à jour des premiers spécimens exhumés.

Déjà, en 1654, le savant évêque J. Ph. Tomassini avait décrit et reproduit (2) une terre-cuite semblable provenant de Némi et recueillie dans le sanctuaire de Diana Nemorensis. Mais dans l'ignorance où l'on se trouvait, d'une part de la véritable signification de ces objets, d'autre part l'exemplaire unique trouvé ne pou-

(1) Nous supposons l'utérus vu en place dans la cavité pelvienne.

(2) J. Ph. TOMASSINI. *Thesaurus antiquitat romanor.* Tom. XII: *De donariis ac tabellis rotivis liber singularis*, pages 746-883 (Lugduni, 1699).

vant être comparé à d'autres, Tomassini représenta l'objet en sens inverse de celui où l'on doit réellement l'examiner.

Aussi, avec Joh. Argola, secrétaire du cardinal Laelius Biscia, chargé au nom de son maître d'établir un rapport sur les objets antiques de Nêmi, qu'on venait de lui apporter en cadeaux, l'évêque Tomassini croyait-il voir dans cet objet un vase « pour l'eau lustrale, que les femmes, en vue de rites sacrés à accomplir dans leur demeure, allaient prendre à la Source d'Egérie, voisine du Temple de Diane Aricine (1) ».

L'erreur était d'autant plus explicable que cette unique terre-cuite était creuse et qu'elle ne possédait aucun appendice latéral permettant de la différencier d'un vase ordinaire : il ne pouvait évidemment venir à l'idée qu'il fallait considérer ce vase le goulot en bas et le déterminer dans cette position.

Stieda, dans son étude des ex-voto médicaux, fait remarquer à ce propos que, dans une des salles du Musée Kircher à Rome, il a pu voir en 1901, parmi d'autres objets étrusques, une semblable terre-cuite accrochée au mur et placée comme dans la description de Tomassini, le fond dirigé en bas et l'ouverture tournée en haut. C'était évidemment un oubli ; car, bien avant cette date, on était fixé définitivement sur ces objets, du moins comme reproduction d'un organe féminin, les interprétateurs toutefois étant en désaccord sur la signification exacte, les uns voulant y voir l'image du vagin (2), les autres l'image de l'utérus (3).

Dans son rapport sur ces objets, Rossbach les considère comme des *vulvae* ; Stieda, dans son premier travail sur la question (1899), appelle « utérus » ces grands

(1) Thesaurus antiquitat. romanor. Tom XII, *De donariis* : Altera, quae sequitur figura, urnulae est, qua ut puto, aquam ex Egeriae fonte haustam ut pote lustralem, domi ad sacrum usum continebant mulieres.

(2) ROSSBACH, cité par STIEDA in *Römische Mitteilungen*, XIV, Rome, 1899.

(3) STIEDA. *Ibid.*

objets rayés (« grossen Streifenkorper ») ; L. Neugebauer (1) émettait, lui, une hypothèse uniquement pathologique, et, après avoir constaté que l'objet a plusieurs traits communs avec une matrice qui, depuis peu de jours, aurait expulsé son contenu, il déclarait que chaque corps n'est autre chose qu'une matrice altérée par la maladie et qu'on peut voir là un *utérus prolapsé* ; car l'aspect extérieur de ces corps à bourrelets représente pour lui une matrice recouverte de la tunique vaginale plissée et retournée, les rides n'étant autre chose que la paroi du vagin avec ses replis (*columnæ rugarum*). Son assertion était fondée sur l'examen d'un de ces ex-voto (ex-voto sans appendice latéral) conservé au Musée National de Naples et provenant de Pompéi. Il ajoutait que le médecin ou l'artiste qui avait confectionné cet ex-voto, s'il avait voulu représenter la matrice comme organe, l'aurait représentée en rapport avec les ovaires.

Le traducteur et commentateur de Neugebauer, Ploss (2), adopte la même opinion dans son livre sur « la Femme » quand il dit, à propos de coutumes semblables chez les Grecs et les Romains, que les femmes avaient l'habitude de suspendre dans les temples des dieux guérisseurs les images des organes sexuels « modifiés par la maladie ».

Bartels, qui s'est occupé à la mort de Ploss de la 2^e édition (3) de son livre, eut l'occasion, à ce sujet, de voir au Musée Archéologique de Florence un ex-voto du même genre, mais plus complet (celui que nous reproduisons figure 12), et, contrairement aux opinions précédentes, il déclare avoir nettement déterminé dans cette terre-cuite votive la vulve, l'ombilic, et entre les deux, dans un enfoncement ovale, l'utérus ridé trans-

(1) NEUGEBAUER : *Mémoires de la Société médicale de Varsovie* 1882, Liv. VIII, fasc. 4 et 8, p. 444-490 (édit. polonaise) et : *Nouvelles universitaires de Varsovie*, 1884, N^o 1, 3, 4, 6 (édit. russe).

(2) PLOSS. *Das Weib*, 1^{re} éd. Leipzig, 1885, p. 123.

(3) PLOSS. *Op. cit.*, 2^e éd. Leipzig, 1887, p. 172.

versalement avec la portion vaginale et le museau de tanche. Il ne s'agit plus ici pour lui de matrice prolabée recouverte de la muqueuse vaginale, plissée et retournée. Si le Dr Bartels était ainsi davantage dans le vrai, c'est que l'ex-voto qu'il avait vu était représenté en relief à sa place, sur un buste de femme et non plus à l'état isolé, comme celui décrit par le Dr Neugebauer ; ainsi s'explique la divergence d'opinion de ces deux médecins, considérant le même objet, l'un comme un utérus malade, l'autre comme un utérus normal.

Dans son premier travail sur la question (1899), le Dr Stieda considérait ces objets comme des utérus et déterminait comme ovaire l'appendice latéral dont quelques-uns sont flanqués. Mais il ressort de ses conclusions que sa conviction n'est pas fermement établie parce que, l'utérus comportant deux ovaires, il n'en trouve jamais qu'un seul représenté sur la série d'exemplaires qu'il a pu examiner. Il admet alors, pour appuyer son hypothèse, mais sans jamais pouvoir la contrôler, l'existence de terres-cuites munies de deux appendices latéraux, symétriquement placés et reproduisant la matrice normale avec ses annexes.

En reprenant la question dans son travail de 1901, ses hésitations persistent, car il déclare qu'il n'a encore trouvé nulle part un fait établissant à proprement parler que ces terres-cuites doivent être prises pour des utérus. « A Rome, dit-il, comme à Véies, d'où il en a » été exhumé des quantités, il est d'usage d'appeler » ainsi ces objets, mais on n'en dit pas davantage. » Aucune explication sur les bourrelets transversaux, ni sur le corps accessoire représenté toujours unique, ni sur sa position variable, à droite ou à gauche.

Etant donné que les connaissances des anciens sur l'anatomie étaient des plus rudimentaires et fondées principalement sur les remarques tirées des animaux sacrifiés, il n'est pas admissible, ajoute-t-il, qu'ils aient eu connaissance de l'existence des ovaires : par suite, ils n'avaient pas à le représenter, et, si l'on trouve

cependant à côté de l'utérus votif ce petit corps accessoire, c'est qu'il représente toute autre chose qu'un ovaire.

Comme conclusion, le professeur Stieda admet que le *corps principal* de l'ex-voto représente : le « vagin » (*vagina*) et le *corps accessoire* ; la « vessie » (*vesica urinaria*) : l'ouverture en forme de fente, située à l'extrémité amincie de l'objet principal représentant l'ouverture extérieure sexuelle de la vulve.

Toutefois, pour admettre cette nouvelle conception, il déclare qu'il faut regarder l'objet de telle façon que la vessie (*corps accessoire*) soit placée en avant et le vagin (*corps principal*) en arrière : de la sorte, il est indifférent, ajoute-t-il, que le *corps accessoire* soit placé à droite ou à gauche.

Telles sont les nouvelles vues du professeur d'anatomie de Königsberg : une seule chose, ajoute-t-il, pourrait aller à l'encontre de mon opinion, c'est la présence des rides ou bourrelets à la surface de ces objets. Mais on « sait que le vagin a des rides à la surface interne. En raison de la naïveté des vues d'alors, cette transposition des rides ne me paraît pas avoir d'importance ; les anciens Italiens avaient des connaissances futiles ou fausses de la matrice et des ovaires ; ils ne pouvaient donc pas représenter ces organes, tandis qu'ils pouvaient reproduire le vagin avec ses rides et la vessie, qui étaient plus abordables et partant plus connus. Pour la même raison, ils ne faisaient pas de différence très sensible entre l'utérus et le vagin et considéraient les deux organes comme un tout (1) ; aussi, figurant seulement la partie qui leur était connue, pensaient-ils vraisemblablement avoir offert le tout à leur dieu, soit pour éviter des

(1) PLINE. *Hist. Natur.* Liv. XI Chap. LXXXIV (trad. Littré, Coll. Nisard), dit que la vessie chez la femme est placée semblablement à celle de l'homme, mais qu'à la vessie est jointe un utricule (d'où vient le nom d'utérus) et qui possède deux sinus latéraux : *Praeter vesicae, junctus utriculus, unde dictus uterus geminos sinus ab utraque parte laterum habet.*

douleurs possibles dans ces organes, soit très certainement pour remédier à la stérilité. »

En présence de ces opinions contradictoires sur la nature même de l'ex-voto, sur l'anomalie de ce seul appendice latéral difficilement explicable *a priori* s'il représente l'ovaire, sur son absence ou sa présence, sur sa variabilité de position latérale, nous avons, à notre tour, cherché une explication, non plus seulement basée sur des vues de l'esprit ou uniquement sur l'examen de l'objet, mais nous avons cherché à faire concorder ces divergences d'aspect des ex-voto avec les connaissances anatomiques des anciens d'une part, et d'autre part avec les systèmes physiologiques et philosophiques concernant la génération, soutenus par les grands penseurs de l'antiquité et professés aussi pendant une série de siècles par les médecins célèbres de la même époque.

Connaissances des anciens sur l'anatomie et la physiologie de l'utérus féminin

Il est établi de façon à peu près irréfutable que les observations anatomiques sur des corps humains ne remontent pas au delà de l'École d'Alexandrie, dont Hérophile (335 av. J.-C.) fut le plus brillant représentant. Jusque-là, les idées religieuses et le culte des morts s'étaient opposés de façon intransigeante à toute dissection humaine. Mais, en revanche, médecins et philosophes, depuis les temps les plus reculés, avaient étudié ou disséqué des animaux en grand nombre et cherché à créer des hypothèses, à rattacher des effets aux causes, à formuler des lois sur l'origine des êtres organisés et sur leur développement. Cette biologie primitive se créa en dehors même de toute notion positive d'anatomie, car elle remonte bien avant le VI^e siècle avant Jésus-Christ, époque où nous commençons réellement à pouvoir l'étudier avec les Pythagoriciens.

N'ayant eu sous leurs yeux que des cadavres d'ani-

maux, les premiers médecins et philosophes appliquèrent à la femme les données anatomo-physiologiques constatées sur les utérus des animaux, et principalement des animaux domestiques. Or, l'observation la plus rudimentaire leur fit constater que, chez ces mammifères, avec lesquels ils étaient en contact quotidien, on découvrait à l'autopsie un utérus formé de plusieurs cavités appelées cornes ou sinus : d'où, par généralisation, ils admirent la même conformation chez la femme. Aussi, en parlant de la matrice, tous les auteurs anciens emploient-ils le terme au pluriel et disent toujours « *ὡς μήτραι* » les matrices.

Ce système de la bifidité de la matrice s'harmonisait d'ailleurs complètement avec les théories physico-physiologiques des philosophes.

L'École pythagoricienne enseignait en effet que les deux grands principes du « chaud » et du « froid » avaient une action marquée sur les phénomènes de la génération et que, dans le corps des êtres vivants, il y avait certaines parties emmagasinant plus spécialement le « chaud », et d'autres au contraire le « froid » ; ainsi, par exemple, dans les organes génitaux, la semence du testicule droit était plus chaude que celle du testicule gauche ; on en concluait tout naturellement que les « mâles » plus grands, plus robustes généralement que les « femelles », provenaient de la semence génératrice du côté droit et, toujours de déductions en déductions, devaient se former dans la partie droite de l'utérus, la plus chaude, et les femelles dans la partie gauche, plus froide.

Cette localisation se trouve, en effet, pour la première fois nettement affirmée dans Parménide (1) (540 av. J.-C.), dont Hippocrate (2) cite le passage suivant : « *ὄξυτεροῖσιν μὲν κόρυς, λαϊοῖσι δὲ κόρυς* ». « Les fœtus mâles

(1) PARMÉNIDE. Περὶ φύσεως (Poetarum philosophorum fragmenta. Edit. Hermann Diels. Berlin, 1901, p. 71) (Cot. 762, 8 V b Bibliothèque Nationale).

(2) HIPPOCRATE. *Epid.* VI, 48.

se trouvent dans la partie droite de la matrice, les fœtus femelles dans la partie gauche. » Après lui, Démocrite (520-460 av. J.-C.), cité par Ælianus (1), admet la doctrine de l'utérus double et de la génération des mâles et des femelles suivant le principe du chaud et du froid; puis Anaxagore (500-428 av. J.-C.), cité par Aristote (2), Censorinus (3) et Plutarque (4) professent la même opinion : « *dextris partibus profuso semine mares gigni, et a levis feminas* »; les mâles proviennent de la semence qui sort des parties droites, les femelles de celle sécrétée par « les parties gauches », déclare Censorinus. Empédocle (450 av. J.-C.) dit (5) que les mâles se trouvent dans la partie chaude du ventre : « ἐν γὰρ θερμότεραι τοιαύτας ἀφ' ἑνὸς ἐπιτετο γαστήρ ».

Aristote et Aetius (6) rapportent la même opinion d'Empédocle : « ὄρρενα καὶ θήλια γίνεσθαι πρὸς θερμότερα καὶ ψυχρότερα »; suivant la chaleur ou le froid, des mâles ou des femelles sont engendrés.

Ainsi donc, cette genèse des êtres suivant le principe du chaud et du froid était une vérité physiologique admise par les pythagoriciens.

Poursuivons nos recherches et voyons quelles étaient les théories à ce sujet d'Hippocrate et de son Ecole (460-322 av. J.-C.). Comme les précédents, Hippocrate (460-357 av. J.-C.) admet la pluralité des cavités utérines (7) : « ἔχουσιν αἱ μήτραι κώπων συχνοῦς καὶ γαμφοῦς, τοὺς

(1) ÆLIANUS. *De animalium natura*, liv. XII, chap. 46, coll. Didot BL N° 95.

(2) ARISTOTE. *De animalium generatione*, liv. IV, chap. I : φασι γὰρ οἱ μὲν ἐν τοῖς σπέρμασιν εἶναι ταύτην τὴν ἐναντίωσιν εὐθύρ, οἷον Ἀναξαγόρας καὶ ἕτεροι τῶν φυσιολόγων.

(3) CENSORINUS. *Dies natalis*, § VI, p. 360 (Coll. Nisard, BM, 4).

(4) PLUTARQUE. *De Placitis philosophorum*, liv. V, § 7 : Ἀναξαγόρας, Παρμενίδης, τὰ μὲν ἐκ τῶν δεξιῶν καταβαλλεσθαι εἰς τὰ δεξιὰ μέρη τῆς μήτρας, τὰ δ' ἐκ τῶν ἀριστερῶν εἰς τὰ ἀριστερά, εἰ δ' ἐναλλαγῆ τὰ τῆς καταβολῆς γίνεσθαι θήλια.

(5) EMPÉDOCLE. *Περὶ φύσεως*. *Poetarum philosophorum fragmenta*, p. 133, Edit. Diels, Berlin, 1901 (8° Yb, 762).

(6) AETIUS. *Sermon V*, 7, 1 (in-4° pièce T 28-47).

(7) HIPPOCRATE. *Œuvres* (trad. Littré), Vol. VII, livre de la Nature de l'enfant, § 31.

μὲν τηλοτέρῳ, τοὺς δὲ πλησιαιτέροι τοῦ αἰδοίου. » Les matrices ont des cavités nombreuses et sinueuses, les unes plus loin, les autres plus près des parties honteuses.

Il admet aussi la division de la semence mâle et femelle (1), avec leurs caractéristiques de force ou de faiblesse, de chaud ou de froid ; il admet enfin la localisation et la prédominance pour le sexe de l'enfant de la semence la plus forte ou la plus faible, soit à droite, soit à gauche, pour produire un mâle ou une femelle : « ἐμβρυα τὰ μὲν ἄρρενα ἐν ταῖσι δεξιῶσι, τὰ δὲ θήλαια ἐν ταῖσι ἀριστεροῖσι μάλιστα. » Les fœtus mâles siègent dans la partie droite, les fœtus femelles plutôt à gauche (2), et il en donne la raison dans son traité des épidémies (3) : « ὅτι ἐν θερμότεροι, σπριτωτέροι ἐν ταῖσι δεξιῶσι. » car, dans la partie droite, il y a plus de chaleur et de force ; c'est aussi la raison qui fait que les mâles présentent un système veineux plus développé et une coloration brune plus accentuée que les femelles.

Ces aphorismes continuent à être regardés comme des vérités scientifiques par ses successeurs et élèves, Polybe de Cos (V^e siècle av. J.-C.), Dioclès de Caryste (III^e siècle av. J. C.), Platon (429-347 av. J.-C.), Aristote (384-322 av. J.-C.). Ce dernier, dans son « Histoire des Animaux », parle au chapitre de la génération des « cornes de la matrice » et, comme ses prédécesseurs, déclare « que les mâles se font sentir plutôt dans le côté droit et les femelles plutôt dans le côté gauche » ; il fait toutefois remarquer qu'on a vu des exemples contraires à cette théorie.

Dans sa description des organes génitaux, Aristote ne dit rien des ovaires ; il faut, pour avoir une description de ces « testicules de la femme », la rechercher dans les œuvres de l'École d'Alexandrie. Ce fut Hérophile (4) (335 av. J.-C.) qui eut le mérite de les décou-

(1) HIPPOCRATE. *Œuvres*, Vol. VII, *Traité de la génération*, § 6 (trad. Littré, T. 23-24).

(2) HIPPOCRATE. Vol. IV, *Aphorismes*, 5^e Section, 48.

(3) HIPPOCRATE. Vol. VI, *Epidémies*, Section 2, § 25.

(4) HÉROPHILE, disciple de PRAXAGORAS, et ERASISTRATE, disciple de CHRYSIPPE, sont les fondateurs véritables de l'anatomie descriptive.

vrir, sans que toutefois cette découverte parvint à modifier les doctrines physiologiques en cours, véritables articles de foi auxquels personne n'avait la volonté ou la puissance de toucher. On persista donc à croire et à la bifidité de l'utérus et à la génération des mâles et des femelles, suivant la provenance droite ou gauche de la semence génératrice, et cette théorie continua ainsi à régner sans conteste, acceptée par Erasistrate (300-260 av. J. C.), puis les successeurs à Rome des Alexandrins, Asclépiade (124-96 av. J. C.) et Athénée de Cilicie (1^{er} siècle de l'Ere chrétienne).

Cependant, l'utilité des notions anatomiques se faisait sentir davantage aux esprits éclairés, et Celse (1) n'hésitait pas à proclamer la nécessité de se livrer à l'ouverture des cadavres pour scruter les viscères et les entrailles : « *Necessarium ergo esse incidere corpora mortuorum eorumque viscera atque intestina scrutari.* » Dans son ardeur scientifique, il n'hésitait même pas à trouver qu'Hérophile et Erasistrate avaient bien mieux fait en ouvrant « tout vivants les criminels que les rois leur abandonnaient au sortir des cachots, afin de saisir sur le vif ce que la nature leur tenait caché (2) ».

Sans aller aussi loin et se livrer à de pareilles vivisections, Celse, Pline l'Ancien, puis Soranus, un des gynécologues les plus connus de l'antiquité, et enfin Galien eurent des notions assez précises, quoique encore bien incomplètes, et de l'anatomie et de la physiologie utérine dans l'espèce humaine.

Celse (mort en 38 ap. J.-C.) sait très bien que la matrice (3), très petite chez les vierges, n'excède guère chez les femmes, hors l'état de la grossesse, le

(1) CELSE. *De Medicina*, liv. I, p. 4 (coll. Nisard, BM, 4).

(2) CELSE. *De Medicina*, liv. I, p. 4 (coll. BM, 4, Nisard) : *Longeque optime fecisse Herophilum et Erasistratum, qui nocentes homines, a regibus ex carcere acceptos, vivos inciderint, considerarintque, etiamnum spiritu remanente, ea quæ natura ante clausisset.*

(3) CELSE. *De Medicina*, liv. IV, chap. 1^{er} p. 94 (coll. Nisard, BM, 4).

volume que la main pourrait contenir, tandis qu'elle devient très volumineuse dans cet état particulier; Pline (23-79 ap. J.-C.) décrit (1) le même organe comme une poche adhérente à la vessie « utriculum », d'où lui vient le nom d'utérus, et il ajoute que cet utricule a deux sinus « *ab utraque parte laterum habet* », dont l'un, le droit, contient presque toujours les garçons, tandis que les filles sont le plus souvent contenues dans le sinus gauche.

Mais c'est surtout à partir de Soranus (100 ap. J.-C.) que l'on trouve une description plus détaillée et plus précise de cet organe, aux diverses périodes de son évolution génitale. Et, d'abord, il est le premier à nous indiquer la différence de forme entre la matrice des animaux et l'utérus féminin (2), « *σχῆμα δὲ μᾶτρας ὄνχ ὡς ἐπὶ τῶν ἀλόγων ζώων ἐλικοειδές, ἰατρικῇ δὲ σικυά παραπλήσιον.* » « La forme de la matrice n'est pas en spirale comme chez les animaux privés de raison, mais elle ressemble à la ventouse médicinale (3), » description que rapportera à son tour Moschion (4) autre gynécologue, dans sa traduction en latin des œuvres de Soranus, dans les termes suivants : *Matrix figurata est principaliter sicut cucurbita medicinalis.*

Voici donc la première notion positive de l'aspect extérieur de l'utérus féminin, mais ce n'est point la seule et il faut lire jusqu'au bout la description de Soranus et celle de Moschion. Nous y apprendrons qu'« auprès du col de la matrice et de chaque côté sont placés les *testicules* de la femme, testicules arrondis, glanduleux, effilés, mais plus larges à leur

(1) PLINE. *Hist. Nat.* liv. XI (coll. Nisard) et liv. VII, § 3.

(2) SORANUS. *Gynæciorum vetus translatio latina*, chap. III, par. 9, coll. Teubner.

(3) L'emploi médical des ventouses est fort ancien; HIPPOCRATE en parle comme d'un moyen thérapeutique depuis longtemps en usage (HIPPOCRATE. *Œuvres choisies*, par le Dr DAREMBERG, 2^e Edit. Traité de médecine, Note 19).

(4) MOSCHION et SORANUS, *Gynæcia*, in latinum translata sermone, § 9, 10, 14, 16, 17, coll. Teubner.

base (1) et qui n'ont pas la forme de ceux des hommes ».

Nous saurons aussi que l'orifice de la matrice chez les vierges est mou et charnu (*pulposum*), tandis que, chez les femmes qui ont déjà enfanté, cet orifice est beaucoup plus dilaté et très dur, et calleux (*callosissimum*), prenant de la ressemblance, comme le dit Hérophile, avec le sommet de la trachée. D'autre part, nous apprendrons que l'utérus est formé de deux enveloppes : « l'une, extérieure, plus dure et plus charnue »; l'autre, intérieure, molle, rouge et rugueuse.

Ces mêmes notions se retrouvent dans Galien (131-210 ap. J.-C.), mais un peu plus complètes.

Pour lui, le col de la matrice présente une série de replis (*involutiones ad modum bursae*) à la façon d'une bourse, de manière à pouvoir se dilater et se resserrer, suivant le besoin (2). Le corps de la matrice se compose de deux enveloppes, dont l'extérieure est beaucoup plus charnue (*magis carnosa*), enveloppes formées de fibres musculaires disposées en tous sens : *ex omni genere nerchorum et ligamentis longitudinalibus, latitudinalibus et transversalibus*.

Chez l'homme et les animaux analogues, de même que le corps est composé de deux parties, droite et gauche, de même la matrice comprend une cavité à droite et une autre à gauche, auxquelles pourront s'attacher deux fœtus : l'un à la partie droite, le fœtus mâle ; l'autre à la partie gauche, le fœtus femelle. *Interius et circa medium tumorem ipsius matricis sunt duo additamenta sicut duo cornua, vel duo capita mammillarum, quibus adhærent duo fœtus, unus a dextra*

(1) SORANUS. Περὶ Γυναικείων, Chap. III, § 42, p. 179 : Προςπαραπεφυκασσι δὲ ἔξωθεν οἱ δίδυμοι σύννεγος τοῦ αἰχένος, παρ' ἑκατέρον πλευρὸν ἀνα ἓνα καὶ εἰσὶ μὲν ψαφαροὶ καὶ ἀδενώδεις ἰδίῳ σπεπόμενοι ὕμνῳ, σχῆμα δὲ οὐ κατὰ τοὺς τῶν ἀρρένων ἐπιμήκεις ὑπάρχουσι, καὶ ὑποσιμοὶ στρογγύλοι δὲ καὶ ἐπ' αὐτὸν πλατυνόμενοι κατὰ βᾶσιν.

(2) GALIEN. Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales, traduct. DAREMBERG. Vol. II, liv. XIV, chap. III, p. 91 et suiv.

parte, fœtus masculus, alius a sinistra, fœtus femina (1); — car, de même que la nature a préparé à l'extérieur deux appareils de nutrition, les deux mamelles, de même elle a placé deux appareils de suspension pour deux fœtus à l'intérieur: *Sicut enim natura exterius præparavit duo instrumenta nutritionis, duas mamillas, ita interius duo suspensoria*. Il existe enfin, à l'extérieur, de chaque côté de l'ouverture de la matrice, deux organes comme des œufs ou des testicules d'homme: *Extra, ex utraque parte inferius prope os matricis ponuntur duo janitores, quasi duo ora, testiculi maris*. Ces testicules ne sont autres que les ovaires.

Comme on le voit, malgré quelques notions exactes d'anatomie, il subsiste encore dans l'esprit de ces médecins, pourtant grands observateurs, cette notion de la bifidité naturelle de l'utérus et de la spécialisation respective de ses cavités suivant la prédominance de telle ou telle semence.

Si nous nous sommes étendus aussi longuement sur la recherche des connaissances anatomo-physiologiques des anciens au sujet de l'utérus et des phénomènes de la fécondation, c'est que nous avons voulu démontrer (et nous pensons y avoir réussi) que, depuis l'époque de Pythagore jusqu'au II^e siècle de notre ère, c'est-à-dire pendant une période de sept siècles, il fut de notion courante, pour ne pas dire même un article de foi scientifique: 1^o que l'utérus féminin était divisé en deux parties, 2^o qu'il y avait en lui deux appareils de suspension pour deux fœtus, 3^o que la partie gauche de cet utérus engendrait des enfants du sexe féminin, la partie droite des enfants du sexe masculin. Ces notions théoriques, professées à l'origine par les philosophes seuls et sans doute aussi

(1) ORIBASE. *Œuvres* (traduct. BUSSEMAKER et DAREMBERG), tom III collect. médicale. XXII, p. 59: Τὰ μὲν οὖν ἄρρενα τοῦπίπκων ἐν τοῖς δεξιῶς μερσι τῶν μητρῶν κωλύεται, τὰ δὲ θήλια ἐν τοῖς ἀριστεροῖς, καὶ σπανίον ἐστὶ τὸ ἐναντίον.

En général, les fœtus mâles sont portés dans le côté droit de l'utérus et les femelles dans le côté gauche; *le contraire est rare*.

par quelques prêtres-médecins, ne tardèrent pas par leur intermédiaire à pénétrer dans le domaine public et à devenir en quelque sorte des axiomes de médecine populaire. Aussi devons-nous retrouver une matérialisation de ces idées dans les ex-voto des temples consacrés aux divinités génératrices. Ne sait-on pas qu'à son début la médecine fut basée beaucoup plus sur l'action tutélaire des divinités que sur l'expérimentation et l'observation clinique ?

Recherchons donc si, dans ces terres-cuites si curieuses parvenues jusqu'à nous, il y a une matérialisation nettement indicative de ces idées.

Interprétation des diverses variétés d'utérus rotifs. Provenance des ex-voto. — La plus grande partie de ces « donaria » a été recueillie lors des fouilles des temples, soit dans l'enceinte sacrée elle-même, soit au voisinage, mais à peu près exclusivement dans des temples consacrés à des divinités génératrices, telles que Diana Lucina (1), Juno Lucina, Minerva Medica, dont les sanctuaires, pour ne citer que les plus célèbres, s'élevaient à Nemi (2), sur l'acropole de Norba (3), à Capoue, à Rome sur l'Esquilin (4).

Ces divinités ne présidaient-elles pas, en effet, à tous les phénomènes physiologiques qui, dans le corps de la femme, préparent la fécondation, en favorisent le cours régulier et assurent ensuite au nouveau-né les premières phases de l'existence ?

Junon, surtout, n'était-elle pas invoquée tout particulièrement, comme « *Pronuba* », pour que le but du mariage fût atteint ; comme « *Lucina* » (5), pour l'heu-

(1) Lucine était invoquée par les femmes en travail d'enfant parce qu'elle avait le pouvoir spécial de faire distendre les ouvertures du corps et d'ouvrir les voies aux écoulements favorisant l'accouchement (MACROBE. *Saturnales*, liv. VII, chap. XVI, traduct. Nisard).

(2) Notizie, 1885, p. 159.

(3) Notizie, 1901, p. 539 ; 1903, p. 549.

(4) Notizie, 1880.

(5) PROPERCE. *Elégies*, liv. IV, Elég. I vers 99 (trad. Genouille, coll. Panckouke, 139 BK. 100 Bibliot. Nationale). OVIDE. *Les Fastes*, liv. II, vers 451-452, coll. (Nisard) BM 16. APULÉE. *Métamorphoses*, liv. VI, § 5 (même collect. BM 17.)

reuse issue d'un accouchement ; comme « *Rumina* », pour obtenir le bienfait d'une lactation saine et abondante ? C'était la sage-femme divine, associée à toutes les préoccupations, à toutes les épreuves, à toutes les appréhensions des femmes enceintes.

Mais Junon, cependant, n'avait pas le monopole des ex-voto de grossesse, car on en a retrouvé également dans des temples consacrés à Jupiter (1) et surtout à Apollon et à Esculape.

Quelle qu'en soit la provenance d'ailleurs, ces utérus votifs sont tous conçus suivant une même forme.

L'utérus, avons-nous vu dans les auteurs anciens, ressemble « aux ventouses des médecins » ; n'est-ce pas, en effet, l'aspect de toutes ces terres-cuites ? Il présente des « fibres transversales » extérieures très épaisses, « pour qu'il rejette le fœtus quand le produit de la conception est parfait », dit Soranus (2) ; n'est-ce pas encore ce que nous constatons sur la surface antérieure de la plupart, avec ces volumineux bourrelets, image des ressorts musculaires tendus pour l'expulsion fœtale ? N'y retrouvons-nous pas aussi cette « ressemblance avec les segments de la trachée » dont parle Hérophile ? cette dilatation du col plus ou moins prononcée et ses sinuosités, « véritables plissements en bourse » (*involutiones ad modum bursæ*), dont parle Galien ? (fig. 7). Ne reconnaissons-nous pas enfin sur les flancs de l'utérus ces « *janitores* » que Galien nous signale comme les « testicules de la femme » ?

Il est vrai que nous n'en constatons jamais qu'un seul, tantôt sur le bord droit, tantôt sur le gauche ; mais ne serait-ce point là, d'après les théories que nous avons passées en revue, d'après les notions communément répandues dans l'esprit des masses, une matérialisation à caractère distinctif de telle ou telle naissance ? Il est probable qu'au début les prêtres-médecins façonnèrent selon les idées médico-religieuses en cours ou

(1) Temple à Pompéi, cité par le Dr STIEDA.

(2) SORANUS, loc., cit. p. 24.

firent façonner, sur leurs indications, un prototype rituel de ces terres-cuites ; des potiers, ensuite, en assurèrent la fabrication industrielle, pour les vendre par stock aux marchands installés au voisinage des temples. Mais ce prototype, que nous retrouvons modelé « en forme de ventouse de médecin », suivant l'expression de Soranus, est-il la matérialisation d'une conception purement imaginative, ou bien se rapproche-t-il d'un type existant dans la série animale et qui aurait été copié ?

Si l'anatomie des organes internes féminins était totalement inconnue à cette époque, comment se fait-il cependant qu'on ait imaginé un type d'utérus votif dont la forme se rapproche autant de l'utérus réel et qui ne rappelle d'autre part aucun des types de la série animale qu'on était à même de voir journellement (1) ?

Il n'est pas douteux, à notre avis, que quelque médecin-philosophe ou prêtre-médecin n'ait eu connaissance de la forme générale de l'utérus féminin, gravide ou non, et que de cette connaissance sommaire sans doute, mais réelle néanmoins (2), on n'ait tiré le prototype de l'utérus votif, sinon d'après nature, du moins de souvenir, puisque les dissections et examens sur le cadavre étaient des plus rares.

C'est également à la connaissance probable des annexes de l'utérus qu'est due la représentation figurée de ces utérus à appendice latéral, appendice qui, pour nous, ne peut reproduire que l'ovaire.

On nous objectera que la découverte de cet organe ne fut faite par Hérophile (335 av. J.-C.) qu'à une

(1) Il n'y a guère que la femelle du dromadaire qui possède un utérus dont le col rappelle cette forme. Ce col, très long, est en effet entouré de six colonnes de replis muqueux superposés, durs et raidés. (CHAUYEAU. Traité d'anatomie comparée des animaux domestiques). Peut-être s'était-on inspiré de cet utérus comme modèle, bien que le dromadaire ait été un animal peu répandu dans l'antiquité ?

(2) ARISTOTE (*Hist. anim.* [1, 9; II, 12]) rapporte que l'on ouvrait parfois le corps de personnes mortes de certaines maladies afin d'en connaître la nature.

période postérieure à certains de ces ex-voto que l'on considère comme remontant au moins à la destruction de la ville de Véies (391 av. J.-C.). Mais le fait de l'attribution officielle de cette découverte à Hérophile n'implique nullement qu'avant lui quelque prêtre ou médecin n'ait eu aussi l'occasion d'examiner sur le



Fig. 7 .

cadavre ou de voir sur une blessée les organes sexuels internes féminins.

En tout cas, si l'on admet pour ces ex-voto une antiquité aussi reculée (et à cet égard il n'y a pas de discussion), on est forcé d'admettre qu'ils ont été modelés

d'après quelques notions d'anatomie humaine, car leur forme générale rappelle trop nettement celle de l'organe naturel pour être un simple fait du hasard et de plus concorde trop exactement avec les textes des premiers auteurs médicaux qui aient décrit l'utérus.

Ce type, une fois créé, se perpétua sans modification, malgré une connaissance de plus en plus approfondie de l'anatomie humaine, et se répandit dans tous les sanctuaires païens de l'antique Italie.

Appliquant alors à ces ex-voto les données physiologiques en cours sur la procréation, sur l'action prédominante du chaud ou du froid, sur la spécialisation des cavités utérines (droite ou gauche), on spécialisa aussi l'ex-voto par la position droite ou gauche de l'appendice latéral, suivant que l'ovaire droit ou gauche avait été fécondé. Ainsi les utérus flanqués d'un appendice à droite signifieraient la naissance d'un garçon et ceux à appendice à gauche la naissance d'une fille.

Signalons en passant et sans insister une autre hypothèse d'interprétation de cet organe double. L'utérus étant considéré par les anciens comme bifide, c'est-à-dire formé de deux cavités semblables juxtaposées, on aurait représenté la cavité fécondée en proportions beaucoup plus grandes que l'autre ; de même, la première se différencierait de la seconde par son aspect extérieur, rappelant les modifications de structure de l'utérus gravide (épaississement du tissu musculaire, élargissement et ouverture du col) ; l'appendice latéral, que nous considérons comme un ovaire, ne serait plus dès lors que la 2^e cavité utérine, non fécondée. Dans ce cas encore, la signification de l'ex-voto resterait la même.

Quelle que soit l'hypothèse adoptée, on peut se demander si ces ex-voto étaient uniquement des offrandes de reconnaissance ou bien n'étaient pas aussi des suppliques, des *offrandes contre remboursement*,

suivant l'expression piquante du D^r Marie (1). L'offrande, en un mot, suivait-elle toujours l'action bienfaisante de la divinité ou ne la précédait-elle pas quelquefois ?

Il semble qu'on puisse, avec une certaine vraisemblance, se rallier aussi à cette opinion. Car si, pour les autres ex-voto anatomiques (pieds, jambes, yeux, oreilles etc.), l'offrande n'était donnée, croyons-nous, qu'après la maladie ou pendant, et en vue ou au moment de la guérison, il pouvait en être différemment pour les ex-voto de grossesse.

Ne pouvait-on en effet, les placer dans les temples tout au début d'une grossesse, ou même pour l'obtenir, en vue d'inciter la divinité génératrice à diriger les phénomènes mystérieux de la fécondation, dans tel ou tel sens plus particulièrement souhaité de procréation mâle ou femelle ? Dans ce cas, comme dans l'autre, la forme de l'ex-voto reste la même, la future mère plaçant dans le temple un utérus à appendice droit ou gauche, suivant qu'elle désirait un garçon ou une fille.

A côté de ces ex-voto à appendice, nous en trouvons d'autres ayant certains de leurs caractères spéciaux tout en restant dépourvus d'appendice latéral, indicateur de sexe.

Comment faut-il les interpréter ? Quelle signification leur assigner ?

Les uns et les autres présentent sur leur face antérieure la série de bourrelets transversaux servant à rejeter le fœtus au dehors, suivant l'expression même de Soranus et de Galien ; mais les uns ont le col très dilaté avec les lèvres proéminentes (fig. 3) ; les autres l'ont complètement fermé (fig. 4).

Nous serions disposés à voir dans ceux à col largement ouvert un type d'offrandes de reconnaissance pour un accouchement facile, avec puissante expression utérine et dilatation régulière du col ; ceux, au contraire, à col fermé (fig. 4), représenteraient plutôt

(1) D^r MARIE. *Bulletin de la Société française d'Histoire de la médecine*, année 1904, p. 122.

soit l'ex-voto de prière en vue d'un bon fonctionnement musculaire de la matrice au moment du travail d'expulsion, soit l'ex-voto de reconnaissance pour la fin



Fig. 8

d'une période de stérilité (1). Junon, la déesse bienfaitrice aux femmes en couches, n'était-elle pas invoquée

(1) Parmi les causes de stérilité, HIPPOCRATE signale formellement la « fermeture de l'orifice du col ou son degré accentué d'étroitesse. (HIPPOC. Œuvres : livre des femmes stériles.)

aussi par toutes celles qu'affligeait une longue période d'infécondité (1) ? A l'une comme à l'autre de ces hypothèses peut se rapporter l'aspect de l'ex-voto, puisque les modifications musculaires de la paroi utérine indiquent dans les deux un état de grossesse et que, d'autre part, la fermeture du col indiquerait chez l'un que cette grossesse n'était point encore arrivée à terme, tandis que chez l'autre elle était terminée.

Après avoir passé en revue le type classique en quelque sorte de l'ex-voto de grossesse, nous allons en étudier un autre, plus curieux encore, que nous pensons devoir rattacher à la même série malgré ses divergences assez sensibles.

Cet utérus (fig. 8) ne fait pas partie des collections italiennes que nous avons étudiées sur place : nous ferons même remarquer que nous n'y avons rencontré aucun type similaire (2). Celui-ci néanmoins, de provenance certainement italienne, appartient au Musée du Louvre, où il est entré avec la collection Campana (n° 9630 de la C^{on}). Cette pièce, en terre-cuite de couleur grisâtre, présente les dimensions suivantes : hauteur, 20^{cm} ; plus grand diamètre transversal, 16^{cm} ; diamètre du col, 5^{cm} ; épaisseur maximum au niveau de la tubérosité médiane, 33^{mm}.

Elle a, comme on voit, la forme générale déjà rencontrée des autres utérus votifs, mais, à l'inverse de ceux-ci, sa face antérieure n'est plus régulièrement convexe : elle est pourtant ornée de faisceaux ou bourrelets transversaux, mais leur disposition n'est plus la même. Au lieu d'être en relief, ces bourrelets sont représentés en creux et forment autant de cavités sinueuses, délimitées par des rebords épais, à double contour. Ces cavités, superposées dans la partie supérieure, sont isolées les

(1) Juno Fluonia) ARNOBE. *Adv. gentes III*, 50. MART. Cap II, 149. S^{an}ct AUGUSTIN. *Civit. Dei*. liv. VII, chap. 2.

(2) Cependant, le D^o L. SAMBOY donne la reproduction d'un utérus semblable dans son étude sur les ex-voto médicaux de l'ancienne Rome (*British medical Journal*, 1889, p. 4502).

unes des autres, et chacune d'elles forme un tout séparé : à la partie moyenne de l'ex-voto, une de ces cavités est partagée par moitiés égales par une tubérosité verticale médiane; à la partie inférieure enfin, deux de ces cavités sinueuses deviennent symétriques par rapport à la tubérosité verticale médiane, dont elles enserrant le pédicule.

Que représentent ces cavités sinueuses à rebords ondulés et épais ?

Il n'y a pas, croyons-nous, d'autre interprétation à en donner que de voir là une « coupe » de l'utérus dans le plan vertical et dans le sens de l'épaisseur ; les cavités ainsi délimitées ne seraient autres que les coupes des sinus utérins délimités par les puissants faisceaux musculaires transversaux que nous n'avions vus jusqu'ici qu'en relief sur les autres ex-voto.

Quant à la tubérosité verticale médiane en forme de pilon ou de battant de cloche qui remonte jusqu'au centre de la plaque, il est difficile de prime abord de lui donner une signification. Cependant, si l'on remarque que son pédicule s'insère au bord inférieur de la plaque et s'élargit ensuite progressivement à mesure qu'il s'élève, que cette tubérosité est exactement placée dans l'axe médian de l'organe et qu'elle n'en dépasse pas le centre, que des sinuosités symétriques partent de cet axe, comme des nervures secondaires d'une nervure principale, on ne sera point éloigné de trouver une certaine analogie entre cet axe et la disposition anatomique de l'*arbre de vie* sur une coupe d'utérus suivant le plan vertical (1). On sait que de cet arbre de vie s'étendent des séries de plissements de la paroi utérine, se dirigeant de bas en haut et de dedans en dehors, suivant une disposition rappelant celle constatée ici, malgré ses inexactitudes.

L'intérêt que présente cet ex-voto nous paraît résider dans son caractère de pièce anatomique, s'il est permis d'appliquer toutefois ce terme à une terre-

(1) RIBEMONT-DESSAIGNE. *Précis d'Obstétrique*, p. 34.

cuite aussi peu précise. Il n'en est pas moins vrai qu'ici encore l'ex-voto n'a pu être le produit d'une

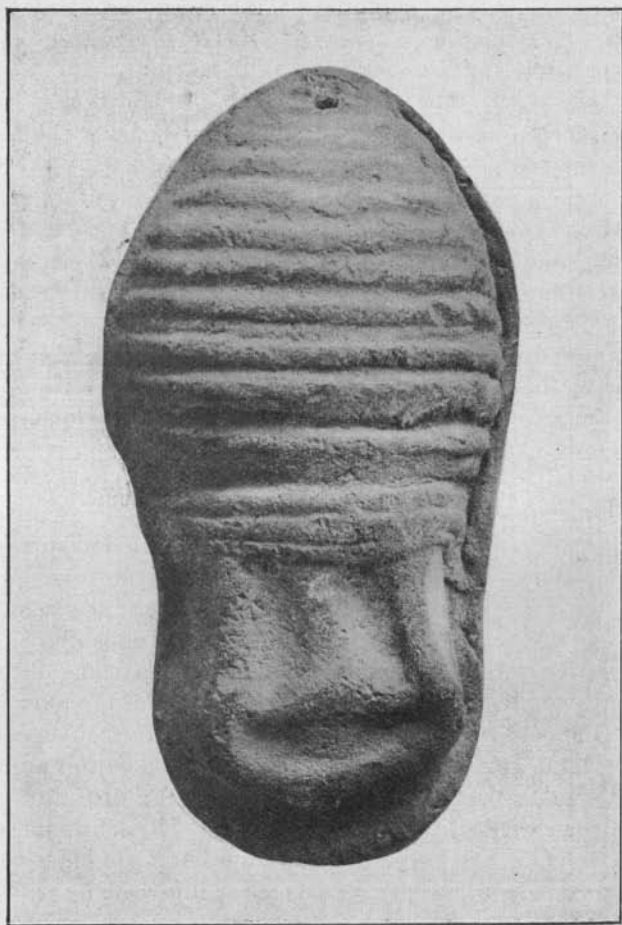


Fig. 9

fantaisie de l'imagination du modelleur. Celui-ci avait certainement vu un utérus féminin sectionné suivant le plan vertical, et c'est ce qu'il a représenté, sûrement

pas d'après nature, mais du moins d'après le souvenir de ce qu'il avait vu. Cette constatation vient encore à l'appui de l'hypothèse que nous avons soutenue plus haut et d'après laquelle les ex-voto de grossesse auraient été modelés aussi par des gens ayant réellement vu des utérus féminins.

Quant à la spécialisation de cet ex-voto nous ne pouvons que conclure d'après sa forme générale, d'après les dimensions du col, fermé cependant, d'après la largeur et l'épaisseur des faisceaux musculaires transversaux, d'après le volume de l'arbre de vie, qu'il rentre dans la catégorie des ex-voto de grossesse, sans pouvoir préciser autrement.

Nous n'avons donné aucun détail sur la face postérieure de cette terre-cuite, parce qu'elle est absolument plane et ne fait que servir de support à la face antérieure, qu'elle débordé légèrement sur tout son pourtour.

Grossesse gémellaire

Jusqu'ici nous n'avons envisagé que la grossesse simple et les ex-voto qui s'y rapportent ; il nous reste à signaler maintenant un certain nombre d'autres terres-cuites à caractéristiques différentes de toutes celles déjà étudiées. Celles-ci, comme la plupart de celles précédemment décrites, présentent bien dans leur moitié supérieure des séries de faisceaux musculaires transversaux ; mais, dans leur partie inférieure, nous constatons certaines modifications. Ces utérus, en effet, ont un col très long, avec lèvre postérieure plus longue et plus proéminente que la lèvre antérieure ; le museau de tanche et la partie cervicale de l'utérus sont séparés en deux moitiés distinctes par une colonne charnue, à la manière d'un double canon de fusil : il y a ainsi un col droit et un col gauche accolés, jumelés, avec canal cervical distinct aboutissant chacun à une partie différente de l'utérus.

Est-ce un utérus cloisonné ?

Comme ce diagnostic est en somme peu difficile à faire, quand le cloisonnement s'étend jusqu'au col, comme ici par exemple, il ne paraît pas extraordinaire de prime abord que nous rencontrions une reproduction de cette anomalie. Mais, à moins d'admettre que cette malformation fût plus commune à cette époque que de nos jours, car les reproductions d'utérus à double ouverture cervicale sont assez nombreuses, on est obligé d'envisager une autre hypothèse et de se demander si, par exemple, ces terres-cuites ne seraient pas des utérus votifs représentatifs de grossesse gémellaire, suivant les théories adoptées alors (fig. 9).

On sait que celle-ci était expliquée par une surabondance de semence, qui, obligée de se diviser, se répandait dans chacune des cavités de la matrice, où elle formait soit deux enfants mâles, si ces quantités de semence étaient également chaudes, soit deux enfants femelles si elles étaient également froides, soit deux enfants de sexe différent, s'il y avait inégalité du principe de chaleur (1).

Mais pourquoi ces utérus votifs ne présentent-ils aucun appendice latéral quand ils devraient en présenter deux ?

Peut-être avons-nous là le type conventionnel de la grossesse gémellaire, comme les autres l'étaient, ainsi que nous l'avons établi, pour les naissances de garçons ou de filles ? Car, les jumeaux étant le plus souvent (au moins deux fois sur trois) du même sexe, il eût été difficile de matérialiser ces grossesses particulières sous forme d'utérus à deux appendices placés du même côté ; et il est probable que l'on dut adopter comme type conventionnel l'image d'un utérus divisé en deux parties, qui en rappelait sa double fonction créatrice.

(1) CENSORINUS, *Dies Natalis*, § VI, coll. Nisard, p. 360 (BM, 4 : Si utrumque sedes æque calidas occupaverit (semen) utrumque marem nasci : si frigidas æque, utrumque feminam : si vero alterum calidiorem, alterum frigidiorum, dispari sexu partum futurum.

Les ex-voto relatifs à la grossesse comprennent encore d'autres séries de terres-cuites ; c'est ainsi qu'on peut voir au Musée archéologique de Bologne, nous le rappelons, la représentation du passage d'un fœtus à la vulve ; on a retrouvé de même à Capoue des placentas votifs, ce qui n'a pas lieu de surprendre, dans des temples consacrés à des divinités génératrices.

Utérus sans bourrelets transversaux ni appendice latéral

Nous rappellerons que ces « utérus votifs », dont nous avons déjà dit un mot au commencement de ce chapitre, offrent la même forme générale que les autres ; mais ils ne présentent sur aucune de leurs faces ni bourrelets ni rainures transversales, pas plus qu'ils ne sont flanqués d'appendice à droite ou à gauche (fig. 2.). Leurs dimensions, cependant, restent à peu près les mêmes que celles des utérus fécondés, mais c'est leur seul point de ressemblance. Nous ne retrouvons plus chez eux la moindre *allusion* à leur rôle de muscle expulseur, pas plus qu'à celui de procréateur : le col est bien légèrement entrouvert, mais il n'est pas hypertrophié et les lèvres n'en sont point proéminentes. Aussi la meilleure interprétation à donner, croyons-nous, à ces ex-voto nous paraît être de les considérer comme des offrandes pour la guérison d'affections utérines, offrandes « post partum » peut-être, en raison de la dimension de l'organe, et déposées par des femmes demeurées victimes de leurs couches.

Faut-il ranger dans cette série, ou même dans la série générale des utérus votifs, un certain nombre de terres-cuites de dimensions beaucoup plus restreintes et dont les caractères généraux, sauf peut-être la forme, diffèrent de toutes celles étudiées jusqu'ici (fig. 10) ?

Affectant la forme d'une poire ou mieux d'une figue, si on les examine la grosse extrémité en bas, ces terres-cuites, dont les dimensions ne dépassent pas 11^{cm} de longueur sur 6^{cm} de largeur pour 5^{cm} d'épaisseur, ont une face postérieure plane, sans trou de suspension, une

face antérieure convexe, une grosse extrémité arrondie, une petite extrémité allongée, cylindrique, sans ouverture terminale, légèrement incurvée. La face convexe ou antérieure est partagée en moitiés égales par une sorte de crête à peine surélevée, un léger ressaut plutôt, qui part de la petite extrémité pour aller se terminer sur la grosse, qu'il enserre par son milieu à la façon d'une sangle. Que faut-il penser de ces objets? Jusqu'ici

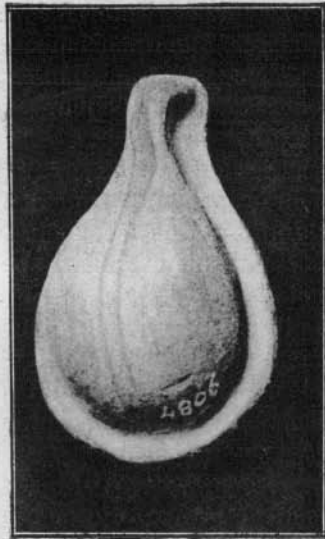


Fig. 10

il n'en a été donné aucune interprétation absolument probante ni même plausible. Le Dr Stieda les considère comme « les analogues des petits corps accessoires, adhérents à l'utérus », c'est-à-dire d'après la première opinion exprimée par lui en 1899 comme des testicules féminins ou *ovaires*, ou d'après les conclusions de sa nouvelle étude de 1901, comme des « *vessies* ». Il déclarait toutefois, dans son premier travail sur la question, qu'il ne pouvait donner aucune explication valable,

exempte d'objection, et il cite l'opinion des habitants de la région de l'ancienne Véies, où l'on en a trouvé en quantité, et qui dénomment ces morceaux isolés « *fegato* », c'est-à-dire, à proprement parler, « *foies* ». Faut-il les considérer comme des vésicules biliaires ? se demande-t-il. Mais que représenteraient alors les terres-cuites à appendice latéral similaire de cet objet et qui ont été décrites par lui comme utérus avec ovaire ? Il ne peut évidemment être question, conclut-il, d'utérus ayant comme organe accessoire une vésicule biliaire !

En reprenant la question en 1901, le Dr Stieda, ne considérant plus l'organe principal comme un utérus, mais comme un *vagin*, et le corps accessoire comme une *ressie*, conclut qu'avec cette manière de voir il est facilement explicable et compréhensible que l'un ou l'autre corps soit isolé ou qu'ils soient réunis au contraire : pour lui, ces petites terres-cuites représenteraient la *ressie*. Les différents conservateurs des Musées archéologiques d'Italie, auxquels nous avons demandé leur opinion, émettent l'hypothèse que ces objets pourraient représenter des testicules de taureau, sans toutefois être très affirmatifs à ce sujet.

Mais alors, peut-on se demander, pourquoi n'a-t-on représenté que les testicules et non l'appareil génital complet, comme on l'a toujours fait pour les organes sexuels de l'homme ? Pourquoi surtout, si telle avait été l'intention du modelleur, s'est-on montré si peu prodigue de matière pour façonner des testicules de taureau, qui seraient ainsi beaucoup plus petits que certains organes sexuels humains ?

D'autres interprétateurs ont pensé à la représentation figurée des tétines de vaches ; mais cette explication ne satisfait pas davantage l'esprit, nous semble-t-il.

Pourquoi ces objets ne pourraient-ils être considérés aussi comme des utérus ? de ces utérus dont parle Galien en ces termes : « L'utérus est beaucoup plus petit chez celles qui n'ont jamais conçu et plus exigü

encore chez les personnes qui ne sont pas nubiles (1). » Et il ajoute : « La forme de cet utérus est à comparer surtout avec le corps de la vessie (2). »

D'autre part, les dimensions de ces terres-cuites ne correspondent-elles pas à ce que disait Celse : « La matrice des vierges n'excède pas le volume que la main pourrait contenir (3). »

Si maintenant on fait appel à l'observation anatomique et à l'examen de la structure extérieure de l'utérus féminin, non gravide, nous verrons que cet organe est en quelque sorte « sanglé » dans son plus grand diamètre par un faisceau musculaire analogue à celui représenté sur ces terres-cuites. Ce faisceau, appelé *faisceau ansiforme* de Hélie, prend naissance au-dessus du col, remonte sur la face antérieure de l'organe, en suivant la ligne médiane jusqu'au fond de l'utérus qu'il contourne ensuite, pour se réfléchir sur la face postérieure (4). N'est-ce point là l'image du ressaut médian observé sur ces objets ? Pourquoi, par suite, ne pourrait-on les considérer comme des « utérus » de femme n'ayant jamais conçu ou de jeunes filles pas encore nubiles ? suivant l'expression de Galien, ces ex-voto étant des offrandes propitiatoires soit en vue d'une heureuse vie génitale, soit au moment de l'évolution physiologique de la jeune fille devenant femme.

Utérus pathologiques. — Nous n'avions rencontré jusqu'ici aucun type d'utérus manifestement pathologique et, de fait, ces ex-voto sont plutôt rares, malgré la fréquence des maladies de cet organe dans l'antiquité (5).

(1) GALIEN. *Œuvres*, trad. DAREMBERG, tome II, liv. XIV (organes génitaux, dissection de l'utérus).

(2) Id.

(3) CELSE. *De Medicina*, liv. IV, chap. I (coll. Nisard) *Vulva autem in virginibus quidem admodum exigua est, in mulieribus vero, nisi ubi gravidæ sunt, non multo major quam ut manu comprehendatur.*

(4) TESTUT. *Traité d'anatomie humaine*, tome III, org. génitaux.

(5) D'après CELSE (*de Medicina*, liv. IV, § XX), c'est, après l'es-

Mais celui que reproduit la fig. 11 ne peut évoquer aucune autre idée que celle d'une déformation morbide de cet organe. De dimensions un peu moindres, surtout en largeur, que les autres utérus, cette terre cuite, que nous avons étudiée au petit



Fig. 11

Musée de l'Antiquarium (Jardin botanique) à Rome, présente dans sa moitié supérieure la forme générale de « Ventouse médicale » que nous connaissons bien ; mais la partie moyenne surtout et la partie inférieure offrent de nombreuses divergences avec les types déjà étudiés. Nous ferons d'abord remarquer que la partie

tomac, l'organe le plus souvent affecté et celui dont l'état a le plus d'influence sur le reste du corps : « Ex vulva quoque feminis vehemens malum miscitur, proxime que ab stomacho, vel afficitur hæc, vel corpus afficit. »

supérieure, globuleuse, ou corps de l'utérus ne présente aucun bourrelet, aucun sillon transversal ; mais on peut y voir, longeant les flancs de ce corps, deux trainées sinueuses en saillie qui représentent nettement sur l'original des veines turgescentes, Quant à la partie moyenne, au lieu d'être un conduit aplati, étalé comme dans les autres utérus (fig. 3),



Fig. 12

elle est réduite à un simple tube cylindrique ; et ce tube au lieu d'être rectiligne, présente une double inflexion à gauche, puis à droite, avec légère torsion sur son axe en même temps (1). Ce segment moyen de

(1) Nous supposons l'utérus vu en place dans le bassin.

l'utérus, de longueur disproportionnée, se termine par un col en entonnoir renversé, aux lèvres épaissies et à ouverture assez accentuée : l'organe est appliqué sur un support en terre-cuite qui fait corps avec lui.

Il s'agit là bien évidemment d'un utérus, car nous ne croyons pas qu'il soit possible d'y voir autre chose, comme, par exemple, l'image de la vessie ; et cet utérus votif indique suffisamment l'affection dont était atteinte la malade (latéro-flexion du col avec léger degré de rétroflexion) (1).

L'ex-voto présente donc un réel intérêt de curiosité scientifique, car celui-ci encore ne peut avoir été représenté que sur les indications d'une personne ayant vu des déformations utérines.

Faut-il voir aussi une affection du col dans l'ex-voto suivant (fig. 12) du Musée archéologique de Florence, celui qu'a précisément décrit un des commentateurs du livre de Ploss, le Dr Bartels ?

Cet ex-voto, autre exemplaire d'organe interne adhérent à un buste, mesure 27^{cm} de hauteur sur un diamètre transversal moyen de 17^{cm}. Ce n'est point le reste d'une statue de terre-cuite mutilée, à laquelle manquerait le thorax et les membres ; c'est la reproduction voulue d'un abdomen féminin, depuis l'ombilic jusqu'à la racine des cuisses.

Sur la ligne médiane, et remontant comme au dernier mois de la grossesse presque jusqu'à l'ombilic, un utérus volumineux est modelé en relief (13^{cm} de haut sur 7^{cm} de large). Cet utérus est celui d'une femme en état de conception ou ayant conçu, comme nous l'indiquent les bourrelets transversaux, et ayant enfanté ou dési-

(1) HIPPOCRATE connaissait le corps de l'utérus, le col et son orifice dans le vagin, comme il connaissait les obliquités, l'antéversion, la rétroversion et l'abaissement de la matrice (HIPPOC. *Des maladies des femmes*, chap. 1^{er} et 2^e). — GALIEN signale également les variations et déformations du col de la matrice (*Œuvres*, tome II, liv. XIV), qui est plus ou moins long, plus ou moins épais, plus ou moins *tortueux*.

rant avoir un enfant du sexe masculin, puisque l'ovaire droit est figuré.

Mais il semble que le segment moyen de l'utérus n'est plus aussi régulièrement formé que dans les exemplaires déjà étudiés ; cette partie paraît hypertrophiée considérablement et les faisceaux musculaires transversaux ont disparu pour faire place à une masse charnue, irrégulière, dans laquelle se confond la lèvres antérieure du col. L'appendice ovarien lui-même semble déformé et comme engagé dans des productions pathologiques ; l'utérus, enfin, est légèrement dévié dans son axe vertical à l'union du corps et du col.

Peut-être est-ce là un ex-voto représentant une affection des annexes du côté droit ; peut-être aussi un cancer du col (?), dont on retrouve la notion déjà dans la collection hippocratique ; peut-être enfin simplement un cas d'hypertrophie du col, qui est quelquefois consécutive, comme on le sait, à l'accouchement ?

Il est à remarquer que cet ex-voto ainsi présenté, avec l'utérus en saillie sur la paroi abdominale, paraît plutôt se rapporter à une maladie de la matrice que figurer une simple offrande de remerciement pour une heureuse délivrance. Dans ce dernier cas, nous n'aurions eu qu'un utérus votif, tandis que l'auteur a voulu signifier par là que l'abdomen entier était malade du fait de cet utérus.

Mais pourquoi l'a-t-il représenté ainsi en relief à l'extérieur ? Sans doute dans l'ignorance où il s'est trouvé de le placer à l'intérieur par rapport aux autres organes internes ; de cette façon, il tournait la difficulté, tout en concentrant l'attention sur ce qu'il voulait uniquement mettre en valeur.

Cet ex-voto nous suggère en outre une dernière réflexion qui vient à l'encontre de l'hypothèse du Dr Stieda. Si le « corps accessoire », comme il le dit, représentait la vessie et le « corps principal » le vagin ; puisque ces organes, comme il pense, étaient plus

facilement connus des anciens que les organes sexuels internes, et si l'on doit, d'après sa théorie, considérer toutes ces terres-cuites non plus de face, mais de profil, de manière à voir la vessie en avant de l'utérus, pourquoi le modelleur n'a-t-il pas ainsi placé dans ce sens les organes internes de cet ex-voto? Comment, enfin, a-t-il eu l'idée juste de placer l'organe principal à faible distance de l'ombilic et à distance plus grande du pubis si cet organe ne représente pas un utérus gravide? Il n'y a plus aucun doute pour nous que ces « *organes rayés* », comme les dénomme le Dr Stieda, ne représentent des utérus.

D'autre part, ce sont bien des ex-voto correspondant et aux diverses variétés de grossesses (grossesse simple ou gémellaire) et aux différenciations de sexe dans la grossesse (enfant mâle ou femelle).

Quelques-unes de ces terres-cuites se rapportent à des cas pathologiques. C'est le plus petit nombre; d'autres peuvent rappeler des offrandes de jeunes filles non encore nubiles ou de femmes stériles, bien que cette catégorie d'ex-voto soit celle qui ait les caractéristiques les moins tranchées.

D'après l'ensemble des spécimens examinés (et nous rappellerons que les « *magazzini* » des musées en renferment des centaines et des centaines), il nous sera permis de conclure que, sur toute l'étendue du territoire correspondant à l'Italie actuelle, il existait un type conventionnel ou plutôt une série de types « d'utérus votifs » se rapportant à tel ou tel vœu particulier, puisque les modèles se sont retrouvés les mêmes aussi bien à Cività Castellana, à Véies et Norba qu'à Volterra, sur l'Esquilin, et dans l'île du Tibre à Rome, ou dans le temple de la Maternité à Capoue. En dehors des exemplaires signalés plus haut, comme faisant partie des collections du Musée du Louvre et y étant entrés dans les circonstances que nous avons relatées, il n'a pas été recueilli en France d'ex-voto similaires, du moins à notre connaissance. Et pourtant

le culte des divinités génératrices était aussi fervent en Gaule qu'en Italie, à en juger par les nombreuses petites plaques votives découvertes au temple des sources de la Seine (fig. 13).

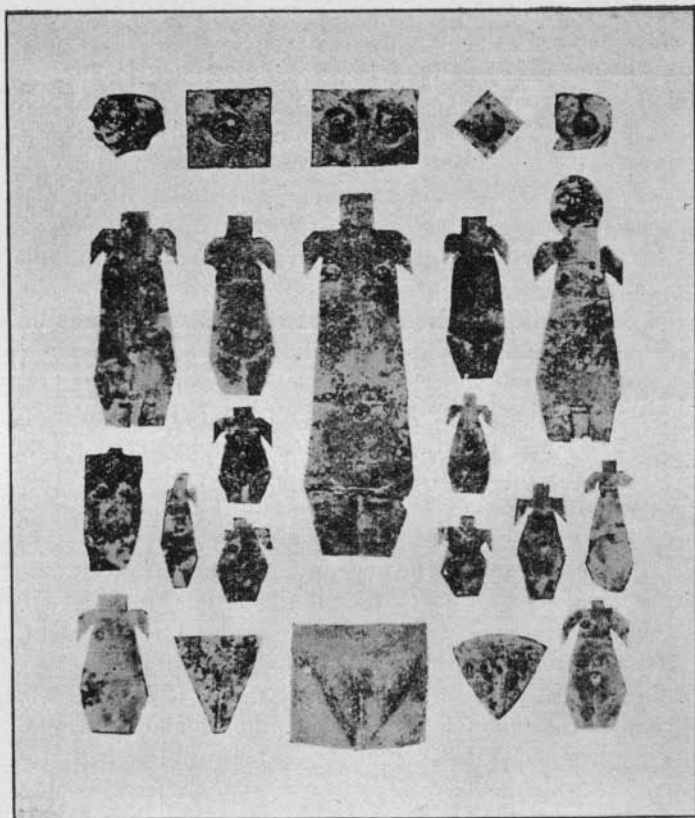


Fig. 13

Ces ex-voto rappellent absolument le mode de fabrication de ceux que nous étudierons comme organes mâles. Ils sont formés aussi de petites feuilles de métal, découpées à l'emporte-pièce ou à la cisaille, de dimensions variables ; les unes ne représentent que

la région du mont de Vénus, avec un trait pour indiquer la fente vulvaire, et deux dépressions légères pour simuler les plis inguinaux ; les autres, dont les dimensions sont plus grandes, affectent une vague



Fig. 14

forme humaine avec ébauche des cuisses, des bras et du cou (fig. 13).

Mais, ce qui est le plus caractérisé sur ces ex-voto, c'est l'indication des sexes et des seins, ceux-ci étant figurés par une petite saillie hémisphérique faite au repoussé. Faisons remarquer en passant qu'on a trouvé à l'état isolé de petites plaques de métal portant

soit un sein, soit les deux, sans indication des parties sexuelles.

Tous ces ex-voto étaient très certainement des offrandes, déposées dans des temples ou jetées dans l'eau de certaines sources, en vue d'obtenir soit une guérison d'affections internes ou externes (seins ou utérus), soit la cessation d'une période de stérilité ; peut-être aussi étaient-ce des offrandes en vue de voir des vœux se réaliser, et, dans ce cas, pourrait-on les considérer comme des « suscepta vota » offerts par de jeunes époux le jour du mariage, pour attirer sur leur union l'action bienfaisante de la divinité du temple ou de la source ?

A côté de ces ex-voto métalliques et aux mêmes endroits qui ont fourni des ex-voto d'organes génitaux, on a recueilli également des ex-voto de pierre représentant des torsos de femmes (fig. 14).

Les uns n'offrent rien de spécial au point de vue pathologique ; d'autres, au contraire, tel l'un de ceux provenant des sources de la Seine, présentent des déformations caractéristiques : hypertrophie des seins avec élévures mamelonnées pouvant faire soupçonner des tumeurs du sein ; sur d'autres, enfin, on constate des tumeurs abdomino-inguinales simulant des hernies volumineuses.

Les ex voto d'organes de la génération recueillis en France sont loin d'avoir, on le voit, la même diversité que ceux d'Italie.

Si le but reste le même, leur représentation ne rappelle en rien la nature, dont elle ne fait que schématiser les organes externes sans donner la moindre indication sur l'utérus.

A ce point de vue-là, les coroplastes romains présentaient, malgré leur ignorance de l'anatomie, une réelle supériorité sur nos anciens fabricants nationaux d'offrandes votives. Les représentations figurées d'utérus gravides ou malades qu'ils nous ont laissées sont

des plus nombreuses; nous avons vu également qu'elles sont assez variées.

L'étude que nous venons d'y consacrer aura permis d'en faire une classification qui, jusqu'ici, n'avait pas été tentée et qui nous a paru d'une logique plus serrée que les hypothèses précédemment émises, parce qu'elle s'appuie surtout comme bases sur les données physiologiques et axiomes de médecine d'usage courant dans l'antiquité.

Lille. — Imp. Centrale du Nord, 12, rue Lepelletier.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Fondée en 1902

EXTRAIT DES STATUTS ET DU RÈGLEMENT

La Société comprend des Membres honoraires, des Membres perpétuels, des Membres donateurs et des Membres actifs, sans distinction de sexe ni de nationalité.

Est Membre perpétuel celui qui a versé une somme *d'au moins deux cents francs*.

Est Membre donateur celui qui a versé une somme *d'au moins quatre cents francs*. Il fait de droit partie du Conseil.

Pour devenir Membre actif, il suffit d'être élu, après présentation par deux Membres de la Société; de payer un droit d'entrée de 10 francs et une cotisation annuelle de 12 francs.

La Société tient ses séances *le deuxième mercredi de chaque mois*, à 5 heures, au foyer des Professeurs de la Faculté de Médecine, sauf pendant les mois d'août et de septembre.

Elle publie un *Bulletin* mensuel, qui est adressé à tous les Membres, sauf le cas de non-paiement de cotisation.

Épigraphie médicale

CORPUS INSCRIPTIONUM

AD MEDICINAM BIOLOGIAMQUE SPECTANTIAM

PUBLIÉ PAR

le Professeur R. BLANCHARD

Paraît par fascicules, à des époques indéterminées. Chaque volume comprend 30 feuilles (480 pages) de format grand in-8° avec tables et figures dans le texte.

Prix de souscription : 18 fr. par volume.

Une réduction de 20 p. 100 est faite aux Membres de la Société française d'histoire de la Médecine. Pour eux, le prix de souscription est fixé à 14 fr. 50.

Le 1^{er} fascicule comprend 112 pages, 262 inscriptions et 4 figures dans le texte.

Le 2^e fascicule comprend 128 pages, 316 inscriptions, 2 planches hors texte et 4 figures dans le texte.

Le 3^e fascicule est sous presse.

Pour les abonnements, s'adresser à MM. ASSELIN et HOUZEAU, éditeurs, place de l'École de Médecine, à Paris.

Pour les envois de documents et tous renseignements, s'adresser à M. le Professeur R. BLANCHARD, 226, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Le Secrétaire général, Gérant,

Dr ET. WICKERSHEIMER.